

# L'INSTITUT CANADIEN DE LA SANTÉ ANIMALE



RAPPORT ANNUEL  
2022-2023



<b>SECTION</b>	<b>PAGE</b>
NOUS SOMMES L'ICSA	2-4
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE	5-6
SERVICES AUX MEMBRES	7-15
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	16-22
MISES À JOUR RÉGLEMENTAIRES : NATIONALES	23-27
MISES À JOUR RÉGLEMENTAIRES : INTERNATIONALES	28-30
INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE	31-33
ÉTATS FINANCIERS	35-44

# TABLE DES MATIÈRES



# NOUS SOMMES L'ICSA

---

À l'ICSA, le travail est plus qu'un emploi- c'est un engagement et une passion pour l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux au Canada. Assurer à des animaux en meilleure santé pour un Canada en meilleur santé en améliorant l'accès à des produits de santé animale sûrs, efficaces et innovateurs pour les vétérinaires, les propriétaires d'animaux et les producteurs canadiens est au coeur de ce que nous faisons.

**Présidente** Dre Catherine Filejski      **Directrice des programmes** Dre Emily Bond  
**Gestionnaire des communications** Eleanor Hawthorn

## 2022-23 CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Président** Dr Rob Bell, *Bio Agri Mix LP*

**Vice-président** Paul Ray, *Dechra Veterinary Products Inc.*

**Secrétaire/trésorière** Susan Blair, *Boehringer-Ingelheim Animal Health Canada Inc.*

**Président d'assemblée** Dr Jair Garcia, *Zoetis Canada*

**Directeurs :**

Isabelle Mongeau, <i>Vetoquinol</i>	Daniel Leduc, <i>CommuniVET</i>
Chris Wilson, <i>Huvepharma</i>	Bill Lopez, <i>Merck Animal Health</i>
Dr Tye Perrett, <i>Telus Agriculture</i>	Pat Hinnegan, <i>Veterinary Purchasing Ltd.</i>

# L'ICSA

## MEMBRES À PART ENTIÈRE

Nos membres à part entière sont des entreprises qui commercialisent des médicaments homologués ou des produits de santé vétérinaires enregistrés au Canada.

<b>New*</b> Agrisan Specialty Chemical & Pharmaceutical	Apotex Inc.	Aventix Animal Health
AVL/Solvat Ltd.	Bio Agri Mix LP	Boehinger Ingelheim Animal Health Canada Inc.
Ceva Animal Health Inc.	Champion Animal Health Inc.	Dechra Veterinary Products
Elanco Canada Limited	Gallant Custom Laboratories Inc.	Grey Wolf Animal Health
Huvepharma Canada Corporation Inc.	McCarthy and Rafter 8	Merck Animal Health
Partner Animal Health	Pharmgate Animal Health Canada Inc.	Phibro Animal Health
Vétoquinol N.-A. Inc.	Virbac Canada Inc.	Zoetis Canada Inc.

# L'ICSA

## MEMBRES ASSOCIÉS

Nos membres associés représentent les industries connexes, notamment les distributeurs, les services logistiques, recherche, relations publiques ou consultation, ainsi que les fabricants d'aliments pour animaux.

	<b>NEW*</b> Acumenex	Accuristix	AgData Ltd.	Alltech Canada Inc.
Animalytix Ltd.	Associated Veterinary Purchasing	ATS Healthcare	Bimeda-MTC Animal Health Inc.	Canadian Aquaculture Industry Alliance
<b>NEW*</b> CDMV	<b>NEW*</b> Canadian Livestock Veterinarians	Dispomed Ltd.	Duck et Associés	EVAH Corp.
Glacier FarmMedia	Hill's Pet Nutrition Canada Inc.	IDEXX Laboratories Canada	<b>NEW*</b> JAMP Pharma	Jefo Nutrition Inc.
Kynetec	Lynden International Logistics	MicroSintesis Inc.	Nestle Purina PetCare Canada	<b>NEW*</b> Neogen Corporation
Norbrook Inc.	NVA Canada	Ontario Association of Veterinary Technicians	P3 Veterinary Partners	PEI BioAlliance
<b>NEW*</b> Rayne Nutrition	Royal Canin Canada Company	Telus Agriculture and Consumer Goods	Registered Veterinary Technologists & Technicians of Canada	Trouw Nutrition Canada Inc.
Univet Coopérative Vétérinaire	<b>NEW*</b> US Biologics Inc.	VCA Canada	Vet Alliance/ Global Vet	<b>NEW*</b> VetCare Canada
	Vet Strategy	Veterinary Purchasing Co. Ltd.	Western Drug Distribution Centre Limited	



# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Alors que je termine ma dernière année en tant que président du Conseil d'administration de l'ICSA, je suis toujours aussi impressionné par le dévouement du Conseil et du personnel et par leur engagement à l'égard de la santé animale. C'est avec une immense fierté que je me penche sur l'année

écoulée et que je partage nos progrès et nos réalisations dans l'avancement du secteur canadien de la santé animale. C'est avec une immense fierté que je me penche sur l'année écoulée et que je partage nos progrès et nos réalisations dans l'avancement du secteur canadien de la santé animale. Cette année, l'ICSA a pleinement adopté le principe du « pouvoir de la connexion » en mettant l'accent sur l'engagement, la sensibilisation et le réseautage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation.

L'accessibilité des médicaments vétérinaires au Canada continue d'être une priorité pour l'ICSA, qui fait résonner la voix de ses membres auprès du gouvernement fédéral. Cette année, nous avons produit notre document sur les besoins prioritaires en matière de santé animale, que nous avons présenté dans le cadre de la table ronde de Santé Canada sur l'accès aux médicaments vétérinaires. Ce document fait état des préoccupations croissantes de nos parties prenantes concernant le nombre de plus en plus réduit de DIN offerts sur le marché canadien et les besoins des principales espèces animales pour assurer la santé et le bien-être des animaux. Pour la suite, l'ICSA continuera d'exploiter la puissance de l'analyse des données pour amplifier son message auprès du gouvernement canadien et trouver des solutions créatives aux défis uniques du marché canadien.

L'avenir nous réserve toujours de nouveaux défis et de nouvelles possibilités dans le domaine de la santé animale. Les progrès rapides de la technologie et la prise de conscience croissante de l'interconnexion entre la santé animale, la santé humaine et la durabilité environnementale nous offrent une occasion unique de générer des retombées durables. En tant que secteur dynamique, nous nous sommes engagés à adopter ces changements, à tirer parti de notre expertise et à collaborer avec les entreprises membres, le gouvernement et les parties prenantes pour susciter des changements positifs.

En conclusion, j'aimerais exprimer ma gratitude à nos membres, à nos intervenants et au personnel très dévoué de l'ICSA, qui ont tous joué un rôle essentiel dans nos réalisations. Notre engagement indéfectible à l'égard de l'amélioration de la vie des animaux a été la force motrice de nos réalisations, et nous restons fidèles à notre mission : des animaux en meilleure santé pour un Canada en meilleure santé.

Cordialement,

**Rob Bell**

DVM, MBA



# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

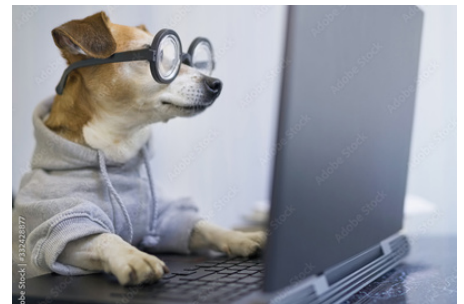
L'élaboration du rapport annuel de cette année m'a donné l'occasion de me rendre compte de tout ce que nous avons réussi à accomplir ensemble, alors que nous sommes enfin sortis de l'emprise de la pandémie de COVID-19.

Pendant mes trois premières années à la tête de l'Institut canadien de la santé animale, nous nous sommes accrochés à la promesse d'une lumière au bout du tunnel de la pandémie et d'un retour aux réunions et événements en personne, et cette promesse est maintenant une réalité.

Au cours de la dernière année, notre association s'est employée à renforcer le secteur canadien de la santé animale par le biais d'un certain nombre de nouvelles activités. L'automne dernier, nous avons été ravis de lancer officiellement le logo actualisé de l'Institut canadien de la santé animale, qui reflète mieux notre engagement envers la santé et le bien-être des animaux, la durabilité environnementale et la promotion d'une approche réglementaire prévisible, scientifique et fondée sur les risques pour les produits de santé animale, et ce, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

En plus d'actualiser la marque de l'ICSA, nous avons restructuré notre équipe afin de mieux répondre aux besoins changeants du secteur de la santé animale au Canada. Nous avons embauché Eleanor Hawthorn en tant que nouvelle directrice des communications et nous avons commencé à recruter pour un analyste de politiques. J'aimerais profiter de cette occasion pour souligner les nombreuses contributions que Lise Rodgers a apportées à notre association au cours de ses années de service en tant que coordinatrice des programmes, et lui adresser tous mes vœux de succès pour ses projets à venir.

En nous tournant vers demain, nous continuons à mettre l'accent sur le recrutement et la fidélisation des membres, et nous avons été ravis d'accueillir huit nouveaux membres associés et un nouveau membre à part entière dans la famille de l'ICSA en 2022-2023. Afin de mieux refléter le paysage canadien de la santé animale, le Conseil d'administration a également approuvé une nouvelle catégorie d'adhésion, soit les membres associés à but non lucratif, ce qui, nous l'espérons, encouragera les associations d'importance cruciale en santé animale à se joindre à l'ICSA afin de favoriser une collaboration plus étroite.



Grâce à nos liens avec les agences gouvernementales et les partenaires du secteur, nous avons pu étendre notre rayonnement et défendre plus efficacement l'approche que nous préconisons, c'est-à-dire des animaux en meilleure santé pour un Canada en meilleure santé. En partenariat avec notre cabinet de relations gouvernementales, l'ICSA a pu renforcer sa présence et la notoriété de sa marque sur la Colline du Parlement, et nous poursuivons nos discussions avec les organismes de réglementation pour veiller à ce que les besoins de nos membres soient pris en compte.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Dr Rob Bell, président sortant du Conseil d'administration, à Jair Garcia, ancien président sortant du Conseil d'administration, et aux directeurs sortants Chris Wilson et Isabelle Mongeau pour leur soutien indéfectible et leur leadership remarquable au cours des deux dernières années. Sans eux, l'ICSA n'aurait pas pu réaliser autant de progrès, de même que le conseil d'administration dans son ensemble et ma fanstatique équipe du personnel.

Ensemble, nous façonnons un avenir meilleur et plus sain pour les animaux, et j'ai hâte de voir ce que nous accomplirons au cours de l'année à venir, car je suis convaincue que l'ICSA continuera à montrer la voie dans le domaine de la santé animale au Canada.

Catherine Filejski, DVM

# SERVICES AUX MEMBRES

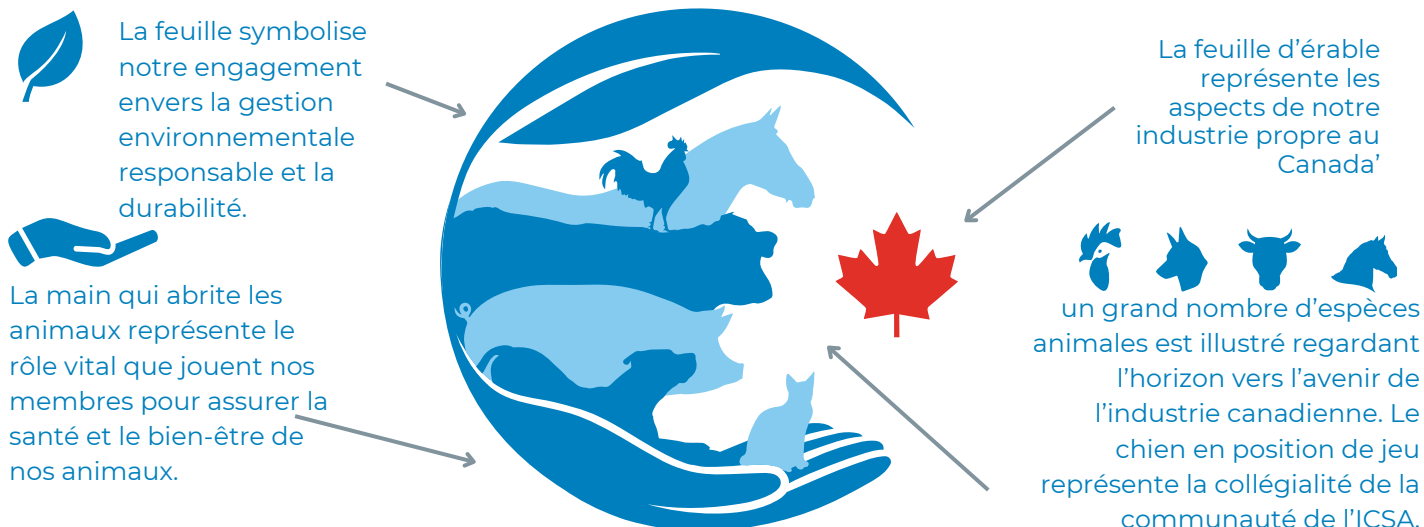
---





# BILAN DE L'ANNÉE

Le secteur canadien de la santé animale évolue, tout comme l'ICSA. Cette année, nous avons entrepris un certain nombre d'initiatives pour mieux servir nos membres.



## Nouveau logo

L'automne dernier, nous avons eu le plaisir de lancer officiellement le nouveau logo de l'Institut canadien de la santé animale, qui reflète notre engagement à l'égard de la santé et du bien-être des animaux, de la durabilité de l'environnement et de la promotion d'une approche réglementaire prévisible, scientifique et fondée sur les risques pour les produits de santé animale, et ce, dans l'intérêt de tous les Canadiens. Chaque élément du logo a été soigneusement choisi pour refléter fièrement notre longue histoire, tout en regardant vers l'avenir en tant que secteur canadien dynamique et unique, engagé envers l'approche One Health.

## Nouveau portail pour les membres

L'ICSA a également lancé un nouveau portail pour les membres, hébergé sur Member365. Ce portail comporte plusieurs nouvelles fonctionnalités intéressantes pour aider nos membres à voir ce qui se passe dans le secteur, à se tenir au courant des consultations gouvernementales en cours et des travaux des comités de l'ICSA, et à mieux se connecter avec nous et les uns avec les autres

## Changements de personnel - L'équipe de l'ICSA évolue!

Le passage permanent à un modèle opérationnel de bureau virtuel au début de 2022 entraînant une évolution des activités et des besoins en personnel de l'association, la décision difficile, mais nécessaire, de restructurer l'équipe de l'ICSA a été prise en éliminant le poste de coordonnatrice des programmes au sein du personnel de l'ICSA et en transférant les services administratifs et de soutien pour l'ICSA et ses membres à l'équipe TouchPoint. Cela nous a également permis d'ajouter deux nouveaux postes indispensables et, en 2022-2023, nous avons accueilli Eleanor Hawthorn en tant que directrice des communications et nous avons commencé à recruter pour un analyste de politiques. Ces nouveaux postes nous permettront d'améliorer nos communications internes et externes et de consacrer davantage de ressources au nombre sans cesse croissant de consultations gouvernementales.

# COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



Avec l'arrivée d'Eleanor au sein de l'équipe de l'ICSA en tant que directrice des communications, nous avons remanié nos stratégies de communication et de sensibilisation afin de nous assurer que nos membres sont toujours au fait des enjeux les plus importants auxquels fait face le secteur de la santé animale au Canada.

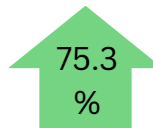
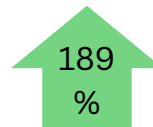
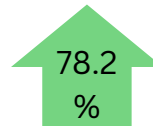
Nos stratégies de communication comprennent l'élaboration d'un contenu attrayant pour les médias sociaux et le site Web, l'envoi régulier de communications directes aux membres et la collaboration avec nos membres et les parties prenantes.

## Médias sociaux

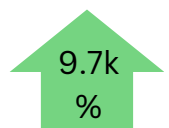
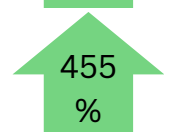
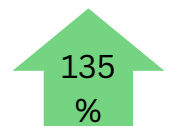
En 2022-2023, nous avons élaboré une nouvelle stratégie de médias sociaux afin de mieux amplifier la voix de nos sociétés membres et de mettre en évidence le travail de représentation de l'ICSA. Cela comprenait le lancement d'une nouvelle initiative sur les médias sociaux, «Pleins feux sur les membres de l'ICSA» pour souligner la contribution de nos membres concernant la durabilité environnementale, l'approche One Health et la sécurité alimentaire.

## Analyse des médias sociaux : mai 2022 - mai 2023

### Engagement



### Impressions



## Nouveau lancement du Bulletin électronique

L'ICSA a procédé au relancement de son bulletin électronique mensuel en octobre 2022. Ce programme réservé aux membres nous permet de les tenir au courant des travaux du personnel de l'ICSA et de leur fournir des mises à jour opportunes et pertinentes sur les questions actuelles de santé animale.

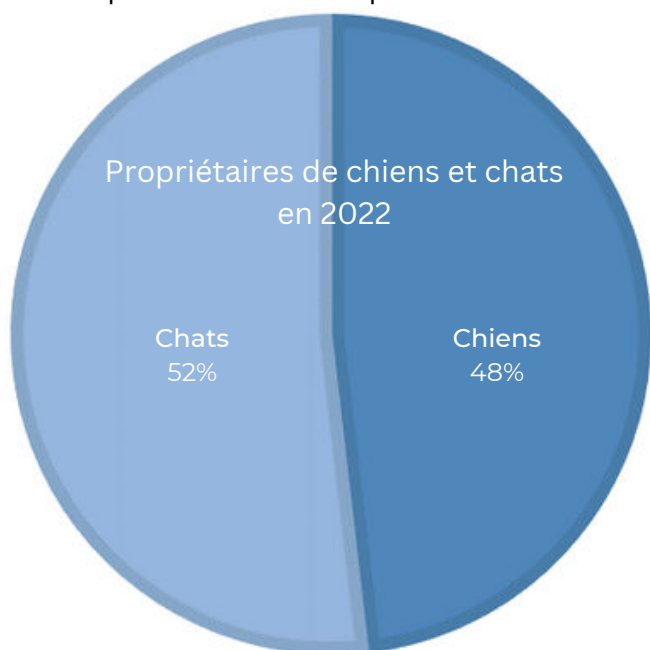
## Collaboration

L'ICSA a collaboré avec le Centre canadien pour l'intégrité des aliments (CCIA) dans le cadre de son programme «C'est bon, Canada», qui célèbre ceux et celles qui contribuent au système alimentaire du Canada et qui s'assurent de la salubrité, de l'abordabilité et de l'accessibilité de nos aliments.

# SONDAGE SUR LA POPULATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EN 2022

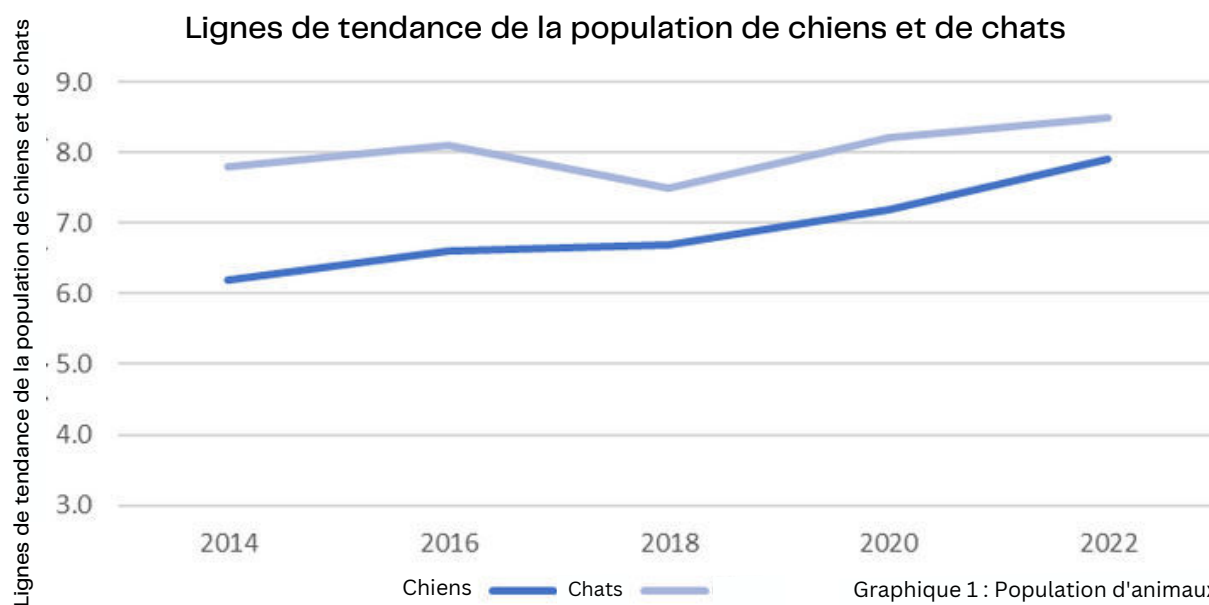


Nous avons eu le plaisir de partager les résultats de notre sondage bisannuel sur la population des animaux de compagnie pour 2022. Ces chiffres sont le résultat d'un sondage national mené par Kynetec (anciennement Ipsos) auprès de 4 000 ménages propriétaires d'animaux de compagnie. Ils s'inscrivent dans la continuité du suivi historique de la population d'animaux de compagnie réalisé pour le compte de l'ICSA depuis 2004.



Les résultats de cette année sur la population d'animaux de compagnie intègrent à la fois les améliorations apportées par Kynetec à la méthodologie du sondage et des informations supplémentaires sur le marché afin de refléter au mieux la situation des propriétaires d'animaux de compagnie au Canada.

Entre 2020 et 2022, les populations canadiennes de chiens et de chats ont continué à croître, augmentant de plus de 9 % pour atteindre 7,9 millions de chiens et de 4,4 % pour atteindre 8,5 millions de chats.



Graphique 1 : Population d'animaux de compagnie depuis 2014

# CODE DES PRATIQUES DE COMMERCIALISATION

Il y a plus de 30 ans, le Conseil d'administration de l'ICSA a voulu garantir des normes éthiques élevées dans le secteur de la santé animale et a élaboré le Code des pratiques de commercialisation à l'intention des sociétés membres. L'adhésion au Code est une exigence de l'ICSA et sert à maintenir un niveau élevé d'éthique pour la promotion des produits de santé animale et va au-delà des exigences réglementaires canadiennes.

À la fin de 2022, l'ICSA a entrepris une révision complète de son Code des pratiques de commercialisation. Le Comité de révision du Code des pratiques de commercialisation, en consultation avec nos membres, nos partenaires du secteur et les organismes de réglementation, a examiné le Code existant et a formulé des recommandations de mises à jour. Le Code révisé de 2023 a été présenté et approuvé lors de notre Assemblée générale annuelle de 2023. Dans l'ensemble, le Code s'est avéré efficace en fournissant un forum interne pour résoudre les différends concernant les activités de promotion et de commercialisation.

L'ICSA reçoit environ une plainte par année qui doit être transmise à l'étape Évaluation d'un expert du processus de résolution des plaintes. L'esprit du Code, qui vise à fournir des informations exactes, justes et objectives sur les produits de santé animale, demeure résolument en vigueur dans la mise à jour de 2023. Les changements mis en œuvre dans le Code 2023 entreront en vigueur en janvier 2024, mais les campagnes de commercialisation déjà déployées bénéficieront de droits acquis et seront autorisées à suivre leur cours. Une première session de formation sur le Code (révisé) a été offerte lors de la formation intensive qui s'est tenue le 1er juin et elle sera également proposée prochainement sur le portail des membres.

Pour l'ICSA, assurer des pratiques de commercialisation responsables au sein du secteur canadien de la santé animale demeure une priorité absolue. Afin de suivre l'évolution des tendances du secteur et des technologies émergentes, le prochain examen et la prochaine révision du Code sont prévus pour l'automne 2024 ou le printemps 2025.

## Nouveau pour 2023

- Définitions mises à jour :
  - Publicité
  - Professionnels de la santé animale
- Les cadeaux et les prix doivent être limités à une valeur monétaire de 200 \$.
- Ajout de nouvelles sections concernant les médias sociaux et les directives à l'intention du secteur en matière de publicité sur les antibiotiques.
- Clarification des exigences concernant l'accès au contenu des sites Web

La publicité directe au consommateur pour les médicaments sur ordonnance est limitée au:

1

NOM

2

PRIX

3

QUANTITÉ



# ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le thème de l'Assemblée annuelle de cette année était «Le pouvoir de la connexion», et présentait une liste de conférenciers passionnants et des possibilités de réseautage qui ont permis au secteur de la santé animale

du Canada d'être inspirée, de partager de l'information et de nouer des relations durables.



Nous avons pu profiter pleinement de notre présence dans la capitale nationale et nous avons eu l'honneur de recevoir le député Francis Drouin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, qui a prononcé l'allocution d'ouverture. Nous avons également été ravis d'accueillir l'Honorable Judy Sgro, députée PC, présidente du Comité permanent du commerce international, lors du gala de remise des prix de l'ICSA.

Comptant 119 délégués et 13 commanditaires, l'Assemblée de cette année a donné lieu à d'importantes tables rondes sur la gouvernance environnementale, le bétail, l'accès aux soins pour les autochtones, ainsi qu'à une table ronde sur la réglementation, animée par les responsables de la réglementation de l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments) et de Santé Canada.

Nous avons également eu droit à deux discours-programmes de grande qualité : Sheila Watt-Cloutier a tenu des propos inspirants sur la façon de favoriser une nouvelle approche intentionnelle, en particulier en ce qui concerne la réconciliation avec les populations autochtones, et Ken Coates, notre conférencier principal du deuxième jour, a présenté un exposé unique et stimulant sur les défis auxquels les organismes de réglementation sont confrontés, des défis engendrés par la manière dont la science et la technologie façonnent notre avenir.

Cette année, nous avons été ravis d'offrir une formation intensive pour le secteur, qui a eu lieu le 1er juin, soit le lendemain de la clôture de l'Assemblée de l'ICSA. Cet événement a été soigneusement conçu pour servir d'introduction (ou de rappel!) à nos membres concernant le Code des pratiques de commercialisation de l'ICSA et le secteur de la santé animale, avec une présentation principale faite par Alex Rinkus de HealthforAnimals.

## RÉSERVEZ LA DATE

**Kananaskis, AB**  
**Juin 3 - Juin 6**

*à bientôt là-bas!*



# PRIX DE L'ICSA

Chaque année, l'ICSA reconnaît le travail et honore les réalisations exceptionnelles de personnes ou d'organisations qui ont contribué de manière importante au domaine de la santé animale au Canada.

Le Prix de la Présidente honore les contributions de nos membres individuels. Le Prix Reconnaissance du leadership est un prix externe qui récompense les contributions d'une personne ne faisant pas partie des membres de l'ICSA.

Cette année, les lauréats ont reçu un globe en verre bleu de l'ICSA, fait à la main par Courtney Downman, artiste verrier canadienne, instructrice et artiste en résidence au studio de verre du Living Arts Centre à Mississauga (Ontario).

## Prix de la Présidente

### Dre Tamara Hofstede



Familière des différents comités, groupes de travail et groupes de réflexion de l'ICSA, la Dre Tamara Hofstede a été une championne phénoménale du secteur canadien de la santé animale, toujours prête à s'attaquer à des questions réglementaires complexes et à contribuer de manière importante à un certain nombre d'initiatives de l'ICSA.

Ses contributions à l'ICSA comprennent une participation active, d'abord au nom de Bayer, puis, pour Elanco, au Comité sur les médicaments et au Comité du Code des

pratiques de commercialisation de l'ICSA, où l'on pouvait toujours compter sur elle pour apporter des suggestions réfléchies et précieuses.

Au cours des deux dernières années, son travail en tant que présidente du groupe de travail de l'ICSA sur la réglementation québécoise relative aux conditions de vente des médicaments a été particulièrement utile.

En tant que présidente de ce groupe de travail, elle a dirigé la préparation de deux présentations majeures de l'ICSA à l'Office des professions du Québec demandant 1) le retrait du monensin et de la salinomycine de l'annexe IV et leur reclassement à l'annexe V; et 2) le retrait de l'imidaclopride et des glycosaminoglycanes (par voie orale) de l'annexe V et leur reclassement en tant que substances non inscrites.

Son enthousiasme, son leadership et son engagement manifeste en faveur du secteur de la santé animale ont fait d'elle un choix évident pour le Prix de la Présidente de cette année.

## Prix Reconnaissance du leadership

### Dre Enid Stiles



La Dre Stiles est une chef de file reconnue dans le domaine de la santé animale au Canada, comme en témoignent ses contributions à de multiples initiatives dans le secteur canadien de la santé animale et à l'étranger. Son dévouement pour les animaux et leurs familles va au-delà de la pratique de la médecine vétérinaire dans la clinique qu'elle a fondée en 2009, le Sherwood Park Animal Hospital.

Elle est membre fondatrice et ancienne présidente de Veterinarians Without Borders/Vétérinaires Sans Frontières (VWB/VSF) Canada, où elle occupe toujours un poste de conseillère. Au sein de cette

organisation, elle a eu la chance de travailler avec des personnes et des animaux dans les communautés nordiques et éloignées du Canada. La Dre Stiles est également membre de VMG et a contribué à l'Initiative vétérinaire pour l'usage judicieux des antimicrobiens (IVUJA) (SAVI en anglais pour Stewardship of Antimicrobials by Veterinarians Initiative) de l'ACMV. Elle est également co-auteurice des lignes directrices de l'AAHA (American Animal Hospital Association) qui fournissent des conseils pratiques pour aider les vétérinaires à faire face aux exigences d'un secteur en constante évolution.

Ces dernières années, la Dre Stiles est régulièrement présente dans la presse écrite, à la télévision, à la radio et dans les médias sociaux, où elle défend les questions de santé animale d'actualité du point de vue national et international. Elle poursuit aujourd'hui ces efforts à l'échelle mondiale en tant que présidente du groupe de travail sur le bien-être animal (AW-WG) de l'Association mondiale vétérinaire. Son amour pour le domaine vétérinaire et son désir de défendre sa profession et les animaux qu'elle soigne s'accordent parfaitement avec son travail plus récent au sein de l'ACCV en tant que représentante du Conseil du Québec, membre exécutive et ensuite présidente de l'ACCV en 2020-2021.



**2023 ICSA gala de remise des prix**(G à D): (1) 2022-23 conseil d'administration de l'ICSA avec invité special, Hon. Judy Sgro; (2) Prière indigène d'ouverture avec Rae de Indigenous Experiences; (3) Dr Rob Bell et Dre Catherine Filejski présentant les prix de l'ICSA 2023



**2023 convention annuelle (G à D):** (1) Dép. Francis Drouin, secrétaire parlementaire pour l'agriculture; (2) Sheila Watt-Cloutier, Conférencière; (3) Panel Se connecter à l'environnement : Terri Drover, Barry Friesen, Shannon Castellarin et modéré par Chris Wilson (4) Panel Se connecter avec les producteurs: René Roy, Steve Leech, Aimee Rae et modéré par Dr Tye Perrett; (5) Panel Se connecter aux communautés autochtones: Dre Karen Ward, Lyall Martin, Mary Arquette, Alison Bressette, et modéré par Dre Catherine Filejski (6) Panel Se connecter aux régulateurs: Marilena Bassi, Jacinthe Contant et Dre Sheila Tan, modéré par Dre Catherine Filejski; (7) Dr Trevor Lawson prononçant le discours d'ouverture pour le souper de réseautage de l'ICSA au musée canadien de la guerre; (8) Gala annuel de remise de prix de l'ICSA au musée canadien de l'histoire; (10) Participants pour le camp de formation de l'industrie de l'ICSA.



# RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

---



# LES ANIMAUX LES PLUS MIGNONS SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

Cette année, nous avons lancé la première édition de notre concours « Les animaux de compagnie les plus mignons sur la Colline du Parlement ». Cette nouvelle initiative permettra à l'ICSA de nouer des relations avec les députés, les sénateurs et les journalistes de la Colline du Parlement qui s'intéressent aux animaux de compagnie, d'une manière amusante et créative.



Les parlementaires, les sénateurs, la Tribune de la presse parlementaire et les employés de la Colline ont tous été invités à soumettre des photos de leurs animaux de compagnie préférés afin de concourir pour le titre du chien, du chat ou d'un autre animal de compagnie le plus mignon de la Colline du Parlement en 2023.

Ensemble, les distingués membres du jury ont délibéré et réduit le nombre de participants à trois finalistes dans chaque catégorie, après quoi nous avons soumis le tout au vote du public! Présentés par Politico comme le vote le plus controversé sur la Colline, les gagnants de cette année ont été couronnés par le vice-président Chris D'Entremont le 7 juin 2023, lors d'un événement organisé à Ottawa à la populaire Brasserie Métropolitain.

## 2023 GAGNANTS



# JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA RAGE

---

L'Institut canadien de la santé animale (ICSA) a une fois de plus eu le plaisir d'organiser un webinaire à l'occasion de la Journée mondiale contre la rage en 2022. En partenariat avec Zoetis et Boehringer-Ingelheim, le webinaire de cette année avait pour thème les enjeux et les possibilités de prévention et de contrôle de la rage dans le contexte canadien. Des conférenciers du réseau Canadian Arctic One Health Network et du Centre canadien des produits biologiques vétérinaires ont souligné les défis et les possibilités propres au Canada en matière de prévention et de contrôle de la rage.



La Journée mondiale contre la rage est une excellente occasion de souligner l'importance de l'initiative «Une seule santé» (One Health) et de montrer comment des animaux en bonne santé contribuent à un Canada en meilleure santé. L'approche One Health repose sur l'idée que la santé animale, la santé humaine et notre environnement commun font partie d'un système profondément interconnecté. Ce qui affecte l'un aura en fin de compte des répercussions sur les autres.



---

## Journée mondiale contre la rage Webinaire

---

**Les enjeux et les opportunités en  
matière de prévention et contrôle  
de la rage dans le contexte  
canadien** 🍁



Présenté par:



# BESOINS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ANIMALE

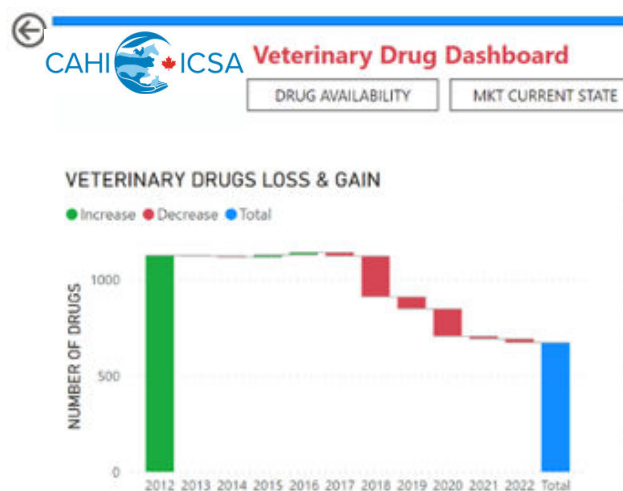
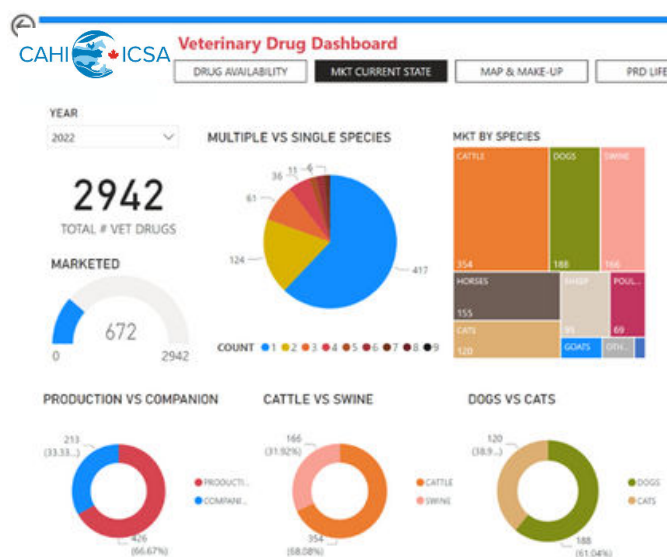
Les participants à la table ronde sur l'accès aux médicaments vétérinaires ont été réunis pour la première fois en 2022 afin de fournir aux organismes de réglementation et aux parties prenantes une plateforme de discussion sur les défis et les occasions liés à l'accès aux médicaments vétérinaires dans tous les secteurs.

Depuis le lancement de son initiative sur les besoins prioritaires en santé animale en 2021, l'ICSA a entamé des discussions avec les différents groupes de producteurs et les associations vétérinaires afin de dresser une liste de produits considérés comme des besoins prioritaires en santé animale dans les différents domaines du secteur. Les produits répertoriés ont été répartis en trois catégories : les produits dont la commercialisation a été annulée ou qui sont actuellement dormants, les produits qui sont offerts dans d'autres pays, mais qui n'ont pas été mis sur le marché canadien, et les produits qui n'existent pas encore, mais qui pourraient représenter des pistes de recherche et de développement. L'ICSA a présenté le premier rapport sur les besoins prioritaires en matière de santé animale lors de la table ronde de janvier 2023.

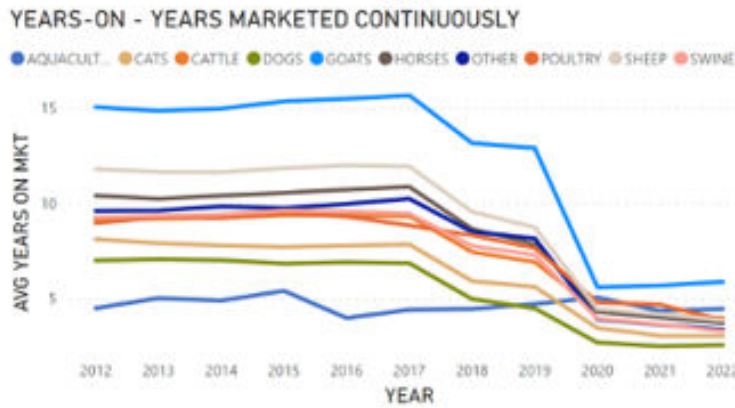
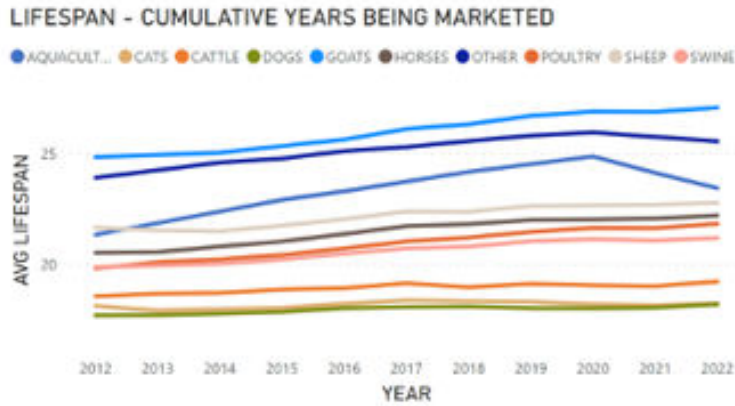
## Analyse des tendances en matière de disponibilité des produits au Canada

Au cours des cinq dernières années, le Canada a connu une baisse spectaculaire de l'accessibilité des médicaments vétérinaires homologués, et il existe un besoin pressant d'analyses de données qui peuvent aider à quantifier et à démontrer cette tendance aux parties prenantes, aux organismes de réglementation et aux décideurs, afin d'endiguer d'autres pertes de produits.

Au cours de l'été 2022, l'ICSA a commencé à collaborer avec des étudiants du programme de maîtrise en gestion analytique de l'Université McGill afin de créer un pipeline de données, une base de données et des tableaux de bord pour illustrer à nos différents auditoires l'accessibilité des médicaments vétérinaires et les effets négatifs de l'augmentation des frais de réglementation et du fardeau réglementaire canadien.

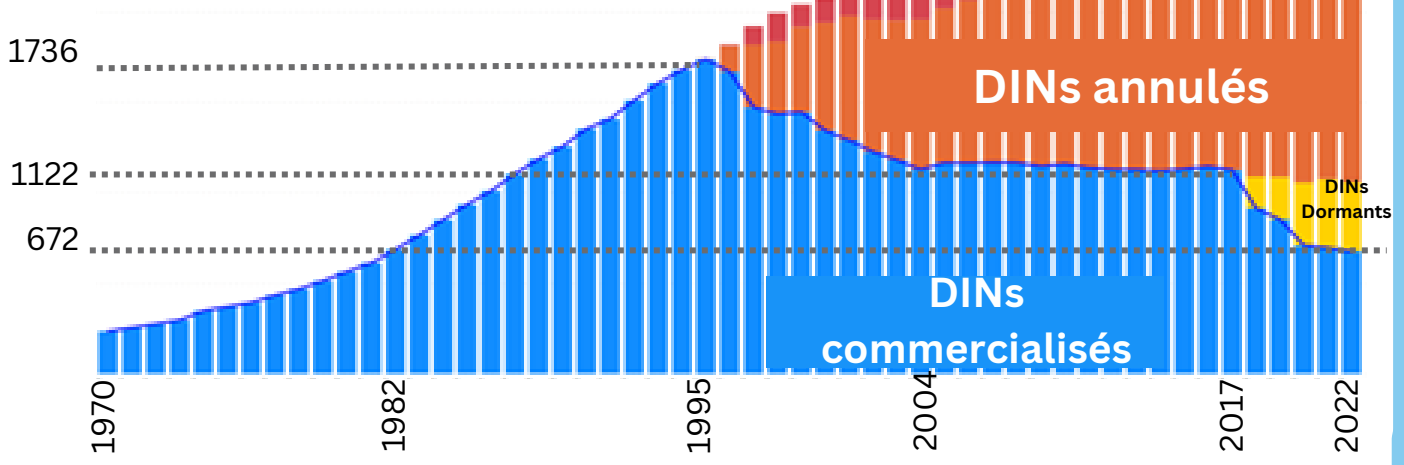


Les tableaux de bord créés analysent les données accessibles au public dans la base de données en ligne des produits pharmaceutiques de Santé Canada. Il s'agit d'outils dynamiques, mis à jour tous les trimestres, qui présentent l'accessibilité des médicaments vétérinaires au fil des ans. Ils permettent à l'ICSA de créer des visualisations de données adaptées pour illustrer les tendances par espèce animale, par année, par nombre de DIN approuvés, commercialisés, dormants, annulés, etc.



Les membres de l'ICSA ont découvert ce nouvel outil d'analyse lors de l'Assemblée annuelle de 2023. La grande utilité de la base de données dans les communications avec les parties prenantes a mis en évidence le besoin pour l'ICSA de développer davantage d'outils de visualisation de données de ce type pour les produits biologiques et les produits de santé vétérinaires.

### Disponibilité des médicaments vétérinaires homologués au Canada 1970-2022



# HEALTHFORANIMALS

L'ICSA est fier d'être membre de HealthforAnimals, qui est la voix du secteur mondial de la santé animale et qui défend l'importance d'animaux en bonne santé dans l'amélioration du bien-être, de la durabilité et de la prospérité à l'échelle mondiale.



Ensemble, nous partageons de nombreuses valeurs et nous nous efforçons de défendre l'importance de la santé animale au Canada et à l'étranger. En conséquence, l'ICSA collabore avec ses collègues du monde entier pour favoriser l'harmonisation des réglementations internationales, le commerce et l'innovation au nom de ses sociétés membres et de ses parties prenantes.



L'ICSA fait partie des équipes chargées des communications et de la stratégie réglementaire au sein de la structure HealthforAnimals, et nous avons eu le plaisir de nous joindre à nos collègues en octobre 2022 pour les réunions en personne du Conseil d'administration et de l'équipe à Washington, DC, qui ont également permis de réunir l'équipe de l'ICSA en personne.

En mars 2023, l'ICSA a participé aux réunions de HealthforAnimals à Londres, y compris à l'Assemblée annuelle, où la Dre Catherine Filejski a présenté un exposé intitulé «CAHI 2.0 - The Face of the Canadian Animal Health Industry in the (Post-COVID) 21st Century» (ICSA 2.0 - Le visage du secteur canadien de la santé animale au 21e siècle [post-COVID]).



# LA RAGE DANS LES AMÉRIQUES

En octobre 2022, l'ICSA a été invité à animer une séance sur l'épidémiologie et le contrôle de la rage dans le monde lors de la conférence internationale Rabies in the Americas (RITA), qui s'est tenue à Querétaro, au Mexique.

La conférence RITA se tient depuis 1990 dans tous les pays des Amériques et est devenue l'un des événements internationaux les plus importants pour les experts et les différentes parties prenantes travaillant dans le domaine de la recherche sur la prévention de la rage, ses traitements et le développement de produits.



Cette conférence annuelle réunit des professionnels des cinq continents et offre l'occasion d'échanger des connaissances scientifiques et de discuter des développements en matière de recherche, de surveillance, de contrôle et de prévention de la rage.

La participation de l'ICSA en tant que modérateur à la conférence RITA 2022 a permis de mettre en valeur le leadership du secteur canadien de la santé animale dans la lutte contre la rage du renard et du raton laveur dans le sud du Canada et dans l'élaboration d'approches novatrices pour la prévention de la rage dans les collectivités nordiques et éloignées.

## SANTÉ ANIMALE CANADA

Santé Animale Canada (SAC) est une organisation nationale qui rassemble le secteur, les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour offrir des orientations communes sur un système de santé et de bien-être des animaux d'élevage cohérent, fonctionnel et réactif au Canada.

Au cours des deux dernières années, la direction de Santé Animale Canada a connu d'importants changements, dont le point culminant a été l'annonce,

SantéAnimaleCanada



l'automne dernier, de la nomination de Colleen McElwain au poste de directrice générale. Ce changement est accompagné de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour Santé Animale Canada, d'un changement de marque de l'organisation pour correspondre à sa nouvelle vision et d'un travail sur le développement d'une structure de gouvernance souple qui permettra à SAC de s'associer davantage à des groupes tout au long de la chaîne de valeur et au sein de l'administration publique.

L'ICSA maintient son engagement au sein de SAC en siégeant à son conseil d'administration, en participant au forum annuel de Santé Animale Canada et en siégeant au groupe de travail sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) et l'utilisation des antimicrobiens (UAM) de SAC.

MISES À JOUR  
RÉGLEMENTAIRES :  
*NATIONALES*

---





# CONSULTATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Reconnaissant l'importance d'avoir une voix forte dans l'élaboration des politiques et des règlements qui ont une incidence sur le secteur de la santé animale, l'ICSA a été activement engagé dans la représentation des intérêts de ses membres lors des consultations avec le gouvernement. Ces consultations sont des occasions déterminantes pour l'ICSA d'exprimer les préoccupations de ses membres et de veiller à ce que les besoins du secteur soient pris en compte.

Voici quelques-unes des consultations auxquelles l'ICSA a participé au cours de l'année écoulée :

- Changements apportés après l'avis de conformité : Projet de lignes directrices pour la qualité des médicaments vétérinaires
- Proposition de l'ARLA pour une plus grande transparence
- Souplesses réglementaires en matière de LEPP et de BPF et demandes de prolongation de la date limite pour le dépôt des nouvelles preuves exigées
- Proposition de règlements agiles et de lignes directrices pour l'homologation des médicaments et des instruments médicaux
- Application proposée de la définition de produit de référence canadien
- Proposition de modernisation de la Loi sur les vétérinaires de l'Ontario

L'ICSA s'efforce de collaborer étroitement avec ses membres pour recueillir des idées et fournir des commentaires et des recommandations. En raison du nombre croissant de consultations et de l'importance d'un engagement actif, le Conseil d'administration de l'ICSA a pris la décision stratégique d'ajouter un poste d'analyste des politiques au personnel de l'ICSA en 2022-2023. En embauchant un analyste des politiques, l'ICSA vise à consacrer davantage de ressources aux discussions sur les changements réglementaires et politiques proposés et à la collaboration afin de représenter adéquatement la voix collective des membres lors des consultations.

SANTÉ  
CANADA



Santé  
Canada

Health  
Canada

## Projet pilote d'examen collaboratif :

Santé Canada participe actuellement à un nouveau projet d'examen collaboratif visant à ajouter une indication à un médicament vétérinaire déjà approuvé. Le projet réunit 5 pays (CAN, R.-U., É.-U., NZ., AUS). Les produits admissibles sont des médicaments vétérinaires existants qui détiennent une autorisation de mise sur le marché dans tous les pays participants et dont la formulation et la fabrication sont identiques

## Rapports sur les ventes de médicaments vétérinaires antimicrobiens au Canada (RVMVA):

L'année 2022 a marqué le cinquième anniversaire de la collecte de données depuis l'entrée en vigueur des exigences du RVMVA. La communication des données sur les ventes est essentielle pour soutenir les efforts de surveillance et de gestion visant à préserver l'accès aux antimicrobiens et à maintenir les animaux et les personnes en bonne santé. La Direction des médicaments vétérinaires (DMV) prévoit de présenter son rapport sur les points saillants de 2022 vers le début de l'automne 2023. Dans l'ensemble, la vente d'antimicrobiens importants en médecine humaine a connu une baisse très faible et constante depuis 2020. Cliquez [ICI](#) pour consulter le rapport sur les points saillants de 2021.

## Voie de notification des produits de santé vétérinaires (PSV) et des PSV dans les aliments pour animaux :

Le programme de notification des PSV a été lancé en novembre 2017 en tant que voie réglementaire fondée sur le risque pour l'importation et la vente de PSV destinés aux animaux de compagnie et aux animaux destinés à l'alimentation. La DMV compte désormais plus de 3000 produits désignés en tant que PSV.

Notifications les plus fréquentes pour les produits de santé animale. Source: SantéCanada

Type	Santé des articulations	Santé immunitaire	Santé digestive	Santé de la peau	Autre
% des produits	22%	19%	15%	15%	29%

La DMV continue de collaborer avec l'ACIA au projet pilote sur les PSV dans les aliments pour animaux, qui a été lancé pour la première fois en 2021. Les organismes de réglementation continuent de collaborer avec l'ANAC et les entreprises d'aliments pour animaux et de produits de santé vétérinaires afin de rationaliser le processus, sans compromettre la santé animale et la sécurité alimentaire. Il n'y aura pas de phase 2 pour ajouter des produits supplémentaires au projet pilote; l'accent a plutôt été mis sur la préparation de la mise en œuvre intégrale du nouveau Règlement sur les aliments du bétail, qui fournira une voie pour que tous les PSV fassent l'objet d'une notification pour l'utilisation dans les aliments commerciaux pour animaux.

## Réévaluation post-commercialisation des AIM (antimicrobiens importants sur le plan médical) à usage vétérinaire :

Ce projet comprend un examen systématique des allégations figurant sur les étiquettes des antimicrobiens importants sur le plan médical qui ont été approuvés il y a de nombreuses années (lorsque les exigences réglementaires et la compréhension des principes d'utilisation responsable pouvaient être différentes), afin de fournir de meilleures informations aux vétérinaires et de promouvoir l'utilisation prudente de ces médicaments.

Les 18 ingrédients actifs et les quelque 101 produits visés par la réévaluation ont été déterminés en 2022, et les détenteurs de DIN concernés ont été informés de l'approche générale et des détails du projet par le biais d'un avis aux parties prenantes et de webinaires. Des lettres officielles ont été envoyées aux entreprises touchées concernées en décembre 2022 et la DMV a reçu des réponses de toutes les entreprises.

L'engagement des parties prenantes demeure essentiel à la réussite de ce projet, afin de comprendre les défis locaux et de s'assurer que les mises à jour des étiquettes reflètent une utilisation cliniquement pertinente du produit.

# DGSESC DE SANTÉ CANADA

L'ICSA a soutenu l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture (AICA) dans ses discussions avec la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs (DGSESC) de Santé Canada.

L'ICSA reconnaît l'importance du maintien d'une industrie aquacole robuste et durable au Canada, ce qui nécessite désespérément l'approbation d'un plus grand nombre de produits vétérinaires sur le marché canadien afin de préserver la santé des poissons et des mollusques d'élevage. Les discussions de l'AICA avec la DGSESC visent à déterminer les exigences réglementaires en matière d'évaluation des risques environnementaux dans d'autres compétences de confiance, ainsi que les stratégies potentielles d'harmonisation avec les méthodes et les critères d'évaluation du processus d'évaluation des risques environnementaux au Canada.



## RÉGLEMENTATION QUÉBÉCOISE

Ce règlement s'applique à la vente de médicaments (humains et vétérinaires) au public, au Québec. Les substances répertoriées à l'annexe IV du règlement sont des médicaments destinés aux animaux qui ne peuvent être vendus que sur ordonnance, tandis que les substances répertoriées à l'annexe V sont des médicaments destinés aux animaux qui doivent être vendus sous la supervision d'un professionnel.

En 2021, l'ICSA a demandé à l'Office des professions du Québec de reclasser le sodium de monensin et la salinomycine de l'annexe IV à l'annexe V, et de retirer l'imidaclopride et les glycosaminoglycanes oraux de l'annexe V. Au printemps 2022, une demande supplémentaire a été faite pour retirer également les pyréthrinés synthétiques de l'annexe V.

L'Office des professions du Québec a maintenant rendu une première décision concernant le sodium de monensin et la salinomycine, rejetant la demande de reclassement de l'ICSA et conservant ces deux substances sur la liste des produits de l'annexe IV, qui ne peuvent être vendus que sur ordonnance.

Les pyréthrinés synthétiques, l'imidaclopride et les glycosaminoglycanes oraux sont toujours en attente d'une évaluation en vue d'une reclassification potentielle, en fonction de leurs profils de sécurité.

# COMITÉ CANADIEN DE MOBILISATION SUR LES ALIMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ POUR ANIMAUX

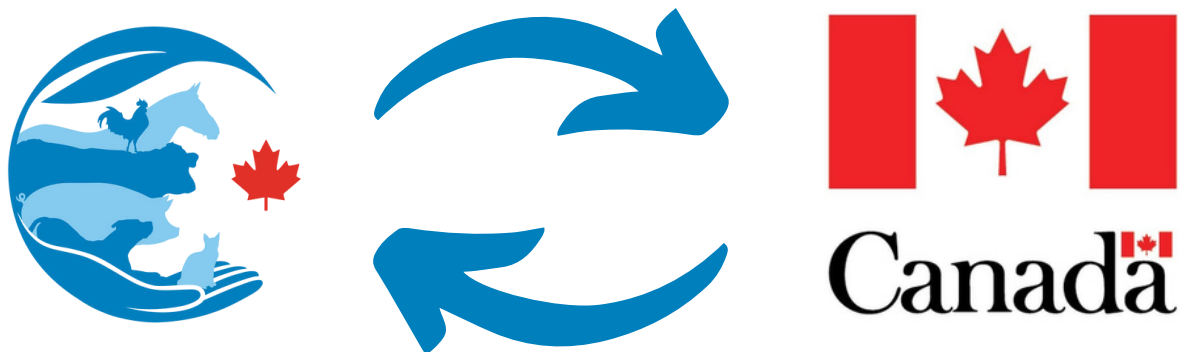
L'ICSA continue de participer au Comité canadien de mobilisation sur les aliments et produits de santé pour animaux (CCMAPSA).

Le CCMAPSA (anciennement connu sous le sigle CAHPRAC) réunit la Direction des médicaments vétérinaires, le Centre canadien des produits biologiques vétérinaires, la Division des aliments pour animaux de l'ACIA et la Direction générale de la réglementation, des opérations et de l'application de la loi de Santé Canada, ainsi que des associations de l'industrie du bétail et d'autres partenaires du secteur comme l'ANAC, l'ACMV et l'ICSA. Le comité offre un forum de discussion aux parties prenantes et aux organismes de réglementation pour partager des informations sur les mises à jour des règlements et des politiques.

Au cours de l'année écoulée, les thèmes abordés par le comité ont été les suivants :

- le projet pilote d'examen collaboratif CAN-AUS-NZ-R.-U.-É.-U.;
- les PSA dans le cadre du projet pilote sur les aliments pour animaux;
- la résistance aux antimicrobiens;
- les activités du programme des aliments pour animaux;
- le portail Mon ACIA;
- les nouvelles technologies susceptibles d'être utilisées dans les systèmes de production alimentaire;
- les nouveaux produits biologiques vétérinaires;
- les difficultés rencontrées par le secteur concernant l'accès aux produits de santé animale sur le marché canadien.

Au printemps 2023, l'ICSA a terminé son mandat de coprésidence du CCMAPSA et Gabriela Guigou, du Conseil canadien du porc, a pris la relève. Les réunions du CCMAPSA se déroulent encore de façon virtuelle, mais l'objectif est de revenir à au moins une réunion en personne par an d'ici l'automne 2023.



MISES À JOUR  
RÉGLEMENTAIRES :  
*INTERNATIONALES*

---



# VICH

La Coopération internationale pour l'harmonisation des exigences techniques s'appliquant à l'enregistrement des produits pharmaceutiques vétérinaires (VICH) est un programme qui fait la promotion de médicaments vétérinaires sûrs et efficaces dans le monde entier grâce à une harmonisation internationale plus large des exigences techniques relatives à leur enregistrement.

À l'automne 2022, l'ICSA a participé à la 41<sup>e</sup> réunion du Comité directeur du VICH à Washington DC, la première réunion en personne du Comité directeur du VICH à avoir lieu en deux ans. En collaboration avec la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada, nous avons participé aux côtés de 60 participants représentant 22 organismes de réglementation nationaux et organisations du secteur de la santé animale de six continents.



VICH -Washington DC

*Les prochaines réunions du Comité directeur du VICH et du Forum élargi devraient avoir lieu en personne au Japon à l'automne 2023. La prochaine conférence publique du VICH, ouverte à toutes les parties prenantes intéressées, se tiendra aux Pays-Bas en novembre 2024.*

## RÉSULTATS CLÉS :

- Réorganisation structurelle du Comité directeur du VICH et du Forum élargi du VICH. Cette réorganisation vise à rendre le Forum élargi du VICH plus inclusif et à lui permettre de mieux répondre aux besoins des membres du Forum, qui peuvent avoir des attentes diverses.
- Examen du « Document de discussion d'AnimalHealthEurope sur un cadre de dossier réglementaire mondial pour les produits médicaux vétérinaires », et création d'un groupe d'experts chargé d'élaborer le mandat d'un groupe de travail sur le cadre de dossier réglementaire mondial. La DMV et l'ICSA participent au groupe d'experts et le Dr Normand Plourde (Boehringer-Ingelheim) représente l'ICSA dans ce dossier.
- Rapports sur les progrès des groupes de travail d'experts du VICH sur la qualité, les produits biologiques, la pharmacovigilance, les anthelminthiques, la sécurité, les produits combinés, la bioéquivalence, le métabolisme et la cinétique des résidus et les prémélanges médicamenteux.

# CODEX ALIMENTARIUS

## CCRVDVDF 26

L'ICSA a eu le plaisir de participer à la 26e session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDVDF), la première réunion du CCRVDVDF à avoir lieu en personne depuis la pandémie, en compagnie des responsables de la réglementation de la Direction des médicaments vétérinaires et de l'ACIA.

Cette année, la séance du CCRVDVDF a donné lieu à des discussions approfondies sur l'extrapolation des limites maximales de résidus de médicaments vétérinaires pour une ou plusieurs espèces (y compris les moutons, les chèvres et les poissons), ainsi que sur les critères et les procédures pour l'établissement de seuils d'intervention en cas de transfert involontaire et inévitable de médicaments vétérinaires des aliments pour animaux vers les denrées alimentaires d'origine animale.



26ième session de CCRVDVDF - credit photo: Codex Alimentarius

### Résultats clés :

- Les limites maximales de résidus (LMR) pour l'ivermectine chez les ovins, les porcins et les caprins et les LMR pour la nicarbazine chez les poulets ont été avancées à l'étape 5/8 du processus d'élaboration des normes du Codex en vue de leur adoption finale par la Commission du Codex Alimentarius.
- Les LMR établies par la procédure d'extrapolation pour 11 composés ont également été avancées à l'étape 5/8.
- Le Comité a discuté d'une approche qui pourrait être utilisée pour établir des niveaux de tolérance, ou ce que l'on appelle des « seuils d'intervention » en raison du transfert involontaire et inévitable de résidus de médicaments vétérinaires des aliments pour animaux vers les denrées alimentaires d'origine animale.

# INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE






---





Depuis 2014, l'ICSA est associé à AgriRÉCUP pour récupérer les médicaments périmés et inutilisés pour les chevaux et le bétail auprès des producteurs. Depuis les débuts du programme, 67,3 tonnes de médicaments ont été recueillies. L'automne dernier, la quantité des produits récupérés a connu une importante augmentation de 75 % du volume total de médicaments périmés pour le bétail. C'est en grande partie grâce aux agriculteurs et éleveurs canadiens, aux détaillants agricoles et aux partenaires d'AgriRÉCUP que le programme connaît un si grand succès.

**EN 2023, LES RÉGIONS DE COLLECTE SERONT LE QUÉBEC, L'ÎLE DE VANCOUVER ET LA VALLÉE DU FRASER EN COLOMBIE-BRITANNIQUE LE SUD DE LA SASKATCHEWAN ET L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**

Province	2019		2022		Augmentation / diminution
	Nbre de sites	Volume de collecte (kg)	Nbre de sites	Volume de collecte (kg)	
Nord de l'Alberta et vallée de la Rivière-de-la-Paix	24	1,701	26	2,060	 21%
Manitoba	20	1,404	20	1,509	 7%
Ontario	30	2,269	31	6,001	 164%
Terre-Neuve	3	143	4	86	 66%
Total (arrondi)	77	5,517	81	9,656	 75%

## RÉSULTATS CLÉS:

- Les responsables de site ont constaté une augmentation du nombre d'agriculteurs qui apportaient sur les sites de collecte des médicaments périmés pour le bétail en 2022. On a également constaté une augmentation du nombre d'agriculteurs apportant sur les sites de collecte UNIQUEMENT des médicaments périmés pour le bétail et les équidés (sans apporter de pesticides).
- Depuis le lancement du programme de l'ICSA en 2014, la sensibilisation aux activités de collecte s'est accrue de manière visible.
- Les événements de collecte dans le sud-ouest de l'Ontario ont connu les volumes les plus élevés jamais enregistrés.
- Les détaillants de produits agricoles ont consenti un effort supplémentaire cette année, en mettant sur pied une campagne par téléphone, par texto, par courriel et par les médias sociaux, pour rappeler à leurs clients de participer aux collectes. AgriRÉCUP estime que le succès des collectes de 2022 est dû à cette promotion supplémentaire des événements de collecte.
- AgriRÉCUP a publié son rapport annuel 2022, et le programme de collecte des médicaments périmés pour le bétail et les équidés et des pesticides non utilisés est présenté à la page 12.

# L'ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE PRODUITS SANTÉ (ARPS)



L'Association pour la récupération de produits santé (ARPS) est une organisation nationale à but non lucratif de producteurs responsables qui représente les propriétaires de marques et les fabricants de produits pharmaceutiques et d'objets tranchants et piquants à usage médical afin de répondre aux exigences réglementaires provinciales.

De nouveaux règlements entreront en vigueur en 2024 au Québec et au Nouveau-Brunswick, qui rejoindront les quatre provinces qui appliquent actuellement des programmes de gouvernance (C.-B., Man., Ont. et Î.-P.-É.). Les produits réglementés au Québec et au Nouveau-Brunswick seront les suivants :

Médicaments sur ordonnance, médicaments en vente libre, produits de santé naturels et objets tranchants et piquants à usage médical.

Les frais de 2023 pour les membres de l'ARPS en santé animale resteront les mêmes. Pour la province de l'Ontario, des frais fixes de 1000 \$ sont exigés. L'ARPS travaille actuellement à la révision de sa méthodologie de déclaration pour 2024 afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires du Québec et du Nouveau-Brunswick. Aucun rapport ne sera exigé des membres du secteur de la santé animale pour 2023. Une nouvelle structure tarifaire entrera en vigueur en 2024, basée sur la part de marché et les coûts opérationnels et de gestion de programme prévus au budget. L'ICSA continue de travailler en étroite collaboration avec l'ARPS à l'élaboration de la nouvelle structure tarifaire et à la présentation de rapports sur les ventes pour le secteur de la santé animale.

## LES SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLES (SPFA)

Les substances per- et polyfluoroalkyles (SPFA), communément appelées « produits chimiques éternels », constituent un groupe très important de produits chimiques fabriqués par l'homme qui sont utilisés depuis des décennies dans un large éventail de produits de consommation et de produits industriels, y compris de nombreux médicaments vétérinaires, produits de santé animale, équipements médicaux et technologies.

Les préoccupations croissantes concernant les effets potentiels des SPFA sur l'environnement et la santé ont conduit de nombreux gouvernements dans le monde à élaborer et à mettre en œuvre des politiques visant à réglementer ces substances.

Selon le rapport provisoire sur l'état des SPFA publié dans la partie 1 de la Gazette du Canada en mai 2023, le gouvernement du Canada utilisera la définition chimique générale de l'OCDE comme définition des SPFA au Canada pour la réglementation canadienne, ce qui, à quelques exceptions près, comprend tout produit chimique comptant au moins un groupe méthyle (-CF<sub>3</sub>) ou méthylène (-CF<sub>2</sub>) perfluoré.

L'ICSA est conscient de l'impact que toute réglementation à venir pourrait avoir sur notre secteur et joue un rôle actif dans la défense des produits de santé animale exclus de la définition canadienne et des réglementations futures.

# 2022 - 2023 CONSEIL D'ADMINISTRATION

---



**2022 - 2023 Conseil d'administration:** Daniel Leduc, Isabelle Mongeau, Chris Wilson, Dr Tye Perrett, Paul Ray (vice-prés), Dr Rob Bell (prés), Dr. Jair Garcia (anc. prés.), Susan Blair (secrétaire/trésorière), Bill Lopez et Pat Hinnegan



# ÉTATS FINANCIERS

Année se terminant *le 31 décembre 2022*

---



---

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

---

To the Directors of: Canadian Animal Health Institute

### Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Canadian Animal Health Institute, which comprise the statement of financial position as at December 31, 2022 and the statements of operations and changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Canadian Animal Health Institute as at December 31, 2022 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not for profit organizations.

### Basis of Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of Canadian Animal Health Institute in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

### Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not for profit organizations and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to a going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the organization's financial reporting process.

### Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements, as a whole, are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgement and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Guelph, Ontario  
May 30, 2023



Chartered Professional Accountants  
Licensed Public Accountants

**CANADIAN ANIMAL HEALTH INSTITUTE**  
**STATEMENT OF FINANCIAL POSITION**  
**AS AT DECEMBER 31, 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ASSETS</b>		
<b>CURRENT</b>		
Cash	\$ 350,457	\$ 587,230
Marketable securities (note 4)	1,312,617	1,541,988
Government remittances recoverable	4,428	2,644
Accounts receivable	37,037	0
Stewardship fee deposits	21,734	0
Prepaid expenses	<u>39,832</u>	<u>34,509</u>
	1,766,105	2,166,371
<b>CAPITAL ASSETS</b> (note 5)	<u>4,260</u>	<u>4,069</u>
	<u>\$ 1,770,365</u>	<u>\$ 2,170,440</u>
<b>LIABILITIES</b>		
<b>CURRENT</b>		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 243,473	\$ 117,083
Deferred revenue	106,925	352,750
Deferred stewardship fees (note 6)	0	19,249
Canada Emergency Business Account (note 7)	<u>40,000</u>	<u>0</u>
	390,398	489,082
<b>CANADA EMERGENCY BUSINESS ACCOUNT</b> (note 7)	<u>0</u>	<u>40,000</u>
	<u>390,398</u>	<u>529,082</u>
<b>NET ASSETS</b>		
<b>UNRESTRICTED</b>	<u>1,379,967</u>	<u>1,641,358</u>
	<u>\$ 1,770,365</u>	<u>\$ 2,170,440</u>

**CANADIAN ANIMAL HEALTH INSTITUTE**  
**STATEMENT OF OPERATIONS AND CHANGES IN NET ASSETS**  
**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>REVENUES</b>		
Membership fees	\$ 700,384	\$ 652,601
Annual convention	159,175	30,450
Other income	53,665	13,479
Interest income	7,054	0
Government assistance (note 7)	<u>0</u>	<u>20,000</u>
	<u>920,278</u>	<u>716,530</u>
<b>EXPENDITURES</b>		
Wages and benefits	441,391	401,237
Annual convention	182,022	22,312
Public relations	140,041	81,462
Professional fees	79,258	25,073
Government relations advocacy	69,960	44,520
Special projects	48,000	0
Travel	35,131	2,082
Memberships	30,029	40,067
Office	20,707	23,092
Rent, common area expenses and utilities	4,971	40,866
Board, committee and other meetings	3,736	0
Amortization	2,775	2,160
Bad debts	2,569	0
Member services	2,490	25,000
Interest and bank charges	<u>924</u>	<u>1,754</u>
	<u>1,064,004</u>	<u>709,625</u>
<b>(DEFICIT) SURPLUS BEFORE OTHER INCOME (EXPENSES)</b>	<u>(143,726)</u>	<u>6,905</u>
<b>OTHER INCOME (EXPENSES)</b>		
Dividends	36,460	37,633
Gain on sale of investments	16,959	913
Interest income	9,039	8,592
Investment management fees	(13,123)	(13,554)
Unrealized (loss) gain on investments	<u>(167,000)</u>	<u>34,274</u>
	<u>(117,665)</u>	<u>67,858</u>
<b>NET (DEFICIT) SURPLUS for the year</b>	(261,391)	74,763
<b>NET ASSETS, beginning of year</b>	<u>1,641,358</u>	<u>1,566,595</u>
<b>NET ASSETS, end of year</b>	<u>\$ 1,379,967</u>	<u>\$ 1,641,358</u>



**CANADIAN ANIMAL HEALTH INSTITUTE**  
**STATEMENT OF CASH FLOWS**  
**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>CASH PROVIDED BY (USED IN) OPERATING ACTIVITIES</b>		
Net (deficit) surplus for the year	\$ (261,391)	\$ 74,763
Items not requiring an outlay of cash		
Amortization	2,775	2,160
Unrealized (loss) gain on investments	<u>167,000</u>	<u>(34,274)</u>
	(91,616)	42,649
Changes in non-cash working capital		
Accounts receivable	(37,037)	0
Government remittances recoverable	(1,784)	(2,644)
Stewardship fee deposits	(21,734)	0
Prepaid expenses	(5,323)	2,754
Accounts payable and accrued liabilities	126,390	31,688
Government remittances payable	0	(927)
Deferred revenue	(245,825)	220,043
Deferred stewardship fees	<u>(19,249)</u>	<u>(55,503)</u>
	<u>(296,178)</u>	<u>238,060</u>
<b>CASH PROVIDED BY (USED IN) INVESTING ACTIVITIES</b>		
Additions to capital assets	(2,966)	0
Increase in marketable securities	(47,629)	(31,822)
Withdrawals from marketable securities	<u>110,000</u>	<u>0</u>
	<u>59,405</u>	<u>(31,822)</u>
<b>NET (DECREASE) INCREASE IN CASH</b>	(236,773)	206,238
<b>NET CASH, BEGINNING OF YEAR</b>	<u>587,230</u>	<u>380,992</u>
<b>NET CASH, END OF YEAR</b>	<u>\$ 350,457</u>	<u>\$ 587,230</u>

**CANADIAN ANIMAL HEALTH INSTITUTE**  
**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS**  
**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2022**

---

**1. NATURE OF OPERATIONS**

The Canadian Animal Health Institute is a not for profit organization incorporated without share capital under the Canada Not-for-Profit Corporations Act and is exempt from income tax under paragraph 149(1)(e) of the Income Tax Act.

The Canadian Animal Health Institute is the trade association representing the developers, manufacturers and distributors of pharmaceuticals, feed additives, biologicals and pesticides used in agriculture and veterinary health products marketed in Canada. Associate members have animal health sector interests in areas such as data management, distribution, marketing, communications, pet food, regulatory and research.

The organization works closely with veterinary and producer organizations and government to ensure the availability of safe and efficacious products that contribute to the health of animals and the economic viability of food animal producers.

**2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not for profit organizations and include the following significant accounting policies:

(a) REVENUE RECOGNITION

Membership fees and annual convention revenues are recognized as fees are invoiced and services are rendered. Investment revenue is recognized as earned. Any unearned fee revenue is recorded as deferred revenue on the statement of financial position.

(b) CAPITAL ASSETS

Capital assets are recorded at cost and amortized on the basis of their estimated useful life using the following methods and rates:

Furniture and fixtures	- 20% declining balance basis
Office equipment	- 20% declining balance basis
Computer hardware	- 2 years straight line basis

Amortization is recorded at 50% of the above rates in the year of addition.

(c) USE OF ESTIMATES

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles for not for profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities, the disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the year. Significant areas requiring management's estimates include accruals and the useful lives of capital assets. Actual results could differ from those estimates.

**CANADIAN ANIMAL HEALTH INSTITUTE**  
**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS**  
**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2022**

---

**2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

(d) FINANCIAL INSTRUMENTS

Measurement of financial instruments

The organization initially measures its financial assets and liabilities at fair value.

The organization subsequently measures all its financial assets and financial liabilities at amortized cost, except for marketable securities, which are measured at fair value. Changes in fair value are recognized in net surplus.

Impairment

Financial assets measured at amortized cost are tested for impairment when there are indicators of impairment. If an impairment has occurred, the carrying amount of financial assets measured at amortized cost is reduced to the greater of the discounted future cash flows expected or the proceeds that could be realized from the sale of the financial asset. The amount of the write-down is recognized in net surplus. The previously recognized impairment loss may be reversed to the extent of the improvement, directly or by adjusting the allowance account, provided it is no greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in net surplus.

Transaction costs

The organization recognizes its transaction costs in net income in the period incurred. However, financial instruments that will not be subsequently measured at fair value are adjusted by the transaction costs that are directly attributable to their origination, issuance or assumption.

**3. FINANCIAL INSTRUMENTS**

Unless otherwise noted, it is management's opinion that the organization is not exposed to significant credit, liquidity, currency, interest rate or other price risks arising from the financial instruments.

The extent of the organization's exposure to these risks did not change in 2022 compared to the previous period.

The organization does not have a significant exposure to any individual customer or counterpart.

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices, whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

The investment portfolio is composed of mostly fixed income investments and is generally not subject to significant value fluctuations as a result of market conditions. Management and the Board of Directors review investment performance on a quarterly basis and assess risk and returns at this time to determine future action for investment continuity. The investments are actively traded in financial markets and information regarding their collectability and performance is readily available to all investors, including Canadian Animal Health Institute's management and board.

**CANADIAN ANIMAL HEALTH INSTITUTE  
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2022**

**4. MARKETABLE SECURITIES**

	<b>Fair Value 2022</b>	<b>Book Value 2022</b>	<b>Fair Value 2021</b>	<b>Book Value 2021</b>
Cash and cash equivalents	\$ 49,276	\$ 49,276	\$ 54,116	\$ 54,116
Fixed income	1,009,430	1,065,385	1,073,311	1,038,556
Equities	<u>253,911</u>	<u>195,514</u>	<u>414,561</u>	<u>274,482</u>
	<u>\$ 1,312,617</u>	<u>\$ 1,310,175</u>	<u>\$ 1,541,988</u>	<u>\$ 1,367,154</u>

**5. CAPITAL ASSETS**

	<b>Cost</b>	<b>Accumulated Amortization</b>	<b>Net 2022</b>	<b>Net 2021</b>
Furniture and fixtures	\$ 18,035	\$ 17,610	\$ 425	\$ 531
Office equipment	8,455	6,845	1,610	2,012
Computer hardware	<u>42,894</u>	<u>40,669</u>	<u>2,225</u>	<u>1,526</u>
	<u>\$ 69,384</u>	<u>\$ 65,124</u>	<u>\$ 4,260</u>	<u>\$ 4,069</u>

**6. STEWARDSHIP FEES**

As in previous years, the board of directors required members to cover the environmental stewardship fees and therefore, the fees are shown on a net basis on the statement of operations. Fees were collected based on management's best estimate of expenses incurred. In 2014, this program was funded directly by the organization. Stewardship fees collected and paid are as follows:

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Stewardship fees carried forward	\$ 19,249	\$ 74,752
Current year's stewardship fees collected	119,989	27,003
Current year's stewardship fees paid	(206,500)	(150,000)
Next year's stewardship fees collected	<u>45,529</u>	<u>67,494</u>
	<u>\$ (21,733)</u>	<u>\$ 19,249</u>

**7. CANADA EMERGENCY BUSINESS ACCOUNT**

The Canada Emergency Business Account (CEBA) is a \$60,000 interest-free loan guaranteed by the Government of Canada of which \$20,000 is forgivable if the remaining principal is paid by December 31, 2023. Included in government assistance revenues is \$0 (2021 - \$20,000) which makes up the forgivable portion of the CEBA loan, as the organization plans to repay the loan by this deadline. If the loaned funds are not paid back by this date, the loan can be converted into an instalment loan with a 5% interest rate. Interest only payments are required until the full principal is due on December 31, 2025.

**8. COMMITMENTS**

The organization has committed to association and convention event services for 2023 totalling \$82,953 plus HST.

**CANADIAN ANIMAL HEALTH INSTITUTE**  
**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS**  
**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2022**

---

**9. INVESTMENT HELD IN TRUST**

The organization has an investment in trust with the University of Guelph to be used as an endowment for the annual Canadian Animal Health Institute Bursary administered by the University. The bursary represents a non-retractable commitment and has no effect on the organization's assets or net assets and, as such, is not reported in these financial statements.

**10. MATERIAL UNCERTAINTY DUE TO COVID-19**

During the year and subsequent to year end, the Novel Coronavirus (COVID-19) continued to impact the economy in Canada and globally. Although the disruption from the virus is expected to be temporary, given the dynamic nature of these circumstances, the duration of business disruption and the related financial impact cannot be reasonably estimated at this time. This may impact the timing and amounts realized on the organization's assets and its future ability to deliver all services.



[www.cahi-icsa.ca](http://www.cahi-icsa.ca)



437-253-1667



[cahi@cahi-icsa.ca](mailto:cahi@cahi-icsa.ca)



1 King St. West  
Suite 4800-199  
Toronto, ON